



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES
DONNÉES

Chiffre-clés de l'horticulture ornementale

Données 2019-2020

ÉTUDES Horticulture



Sommaire

I-	Chiffres-clés de l'horticulture ornementale en 2019/20	p 2
II-	La production horticole ornementale française	p 3
	➤ Les principales caractéristiques structurelles en 2019	p 3
	• Répartition des ventes par types de produits	p 4
	• Répartition des ventes par circuits	p 4
	• Répartition géographique de la production	p 5
	➤ Activité et santé financière des entreprises de production en 2019	p 8
III-	Le commerce horticole	p 11
	➤ Le commerce de gros	p 11
	• Les grossistes en fleurs et plantes	p 11
	• Les grossistes sur marché	p 12
	➤ Le commerce de détail	p 13
	• Le commerce de détail spécialisé non alimentaire	p 13
	• Le commerce de détail non spécialisé	p 15
IV-	Les prestataires de service	p 16
V-	Les achats des particuliers en 2020	p 18
	➤ Les achats des ménages en végétaux d'ornement et potager	p 18
	➤ Les achats des ménages en végétaux selon les différents marchés	p 23
VI-	Les échanges extérieurs en horticulture ornementale	p 28
	➤ Les importations	p 29
	➤ Les exportations	p 29
VII-	Production, marché et flux commerciaux de l'Union européenne	p 30
	➤ Production 2019/2020	p 30
	➤ Échanges dans l'Union européenne en 2019-2020	p 31
VIII-	Production et flux commerciaux dans le monde	p 33

I- Chiffres-clés de l'horticulture ornementale en 2019-2020

La filière horticole et pépinière ornementale française se caractérise par des métiers et des produits très divers (environ 100 000 références de produits à la vente) autour de quatre branches d'activités spécialisées ayant chacune des caractéristiques particulières et des circuits de distribution propres à tous les niveaux de la filière :

- les fleurs et feuillages coupés,
- les plantes en pot et à massif,
- les végétaux de pépinières,
- les bulbes à fleurs.

Le secteur se distingue par :

- Un déficit important de la balance commerciale de 845 millions d'euros

L'horticulture ornementale, c'est :

- 2 936 entreprises de production du secteur marchand ayant la production horticole ornementale comme activité principale,
- 15 043 hectares de production dont 1 496 hectares couverts
- Plus de 21 050 entreprises spécialisées dans la distribution et la commercialisation de fleurs et plantes ornementales (fleuristes, jardineries, graineteries, fleuristes de marché),
- 30 700 entreprises du paysage qui se consacre à la création, à l'entretien et à l'aménagement de jardins et d'espaces paysagers (entrepreneurs paysagistes, reboiseurs, engazonneurs, élagueurs).

II- La production horticole ornementale française

La place de l'horticulture dans l'agriculture :

Elle représente toutes productions ornementales confondues :

- 1,8 % du nombre total d'exploitations agricoles¹
- 3,8 % de la valeur des livraisons de l'agriculture²
- 6,6 % de la valeur des livraisons des produits végétaux²
- 4,3 % du total de l'emploi agricole dont 7,9 % de l'emploi salarié agricole³

La production horticole ornementale est un secteur de production intensive. Elle se rapproche de l'industrie par l'importance du capital, du travail et des techniques requises.

C'est l'un des secteurs les plus employeurs de main d'œuvre en agriculture.

➤ **Les principales caractéristiques structurelles des entreprises horticoles et des pépinières en France métropolitaine (hors Corse) en 2019⁴**

L'observatoire structurel des entreprises horticoles et pépinières ornementales, repose à la fois sur une analyse structurelle mais aussi sur une analyse dynamique en éclairant les évolutions et tendances sectorielles dans la durée. L'étude est réalisée à partir d'un échantillon national représentatif de la population totale des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales et d'un fichier exhaustif des entreprises par bassin régional de production.

L'étude recense, fin 2019, **2 926 horticulteurs et pépiniéristes** en activité en France métropolitaine (hors Corse), représentant :

- un **chiffre d'affaires « horticole » de 1 418 millions d'euros HT** (ventes de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers), dont 15,1% environ sont réalisés en négoce (achat-revente de végétaux en l'état) ;
- un **chiffre d'affaires « production » de 1 178 millions d'euros HT** correspondant aux ventes de végétaux produits sur l'exploitation ;
- une surface globale en culture de 15 043 hectares, dont 1 495 hectares couverts en serres et tunnels et 2 254 hectares de plates-formes hors sol (conteneurs) ;
- 16 581 emplois directs en équivalent temps plein, y compris les chefs d'entreprises, dont 9 703 emplois salariés permanents (58 %).

Entre l'enquête réalisée sur les données 2017 et celle portant sur 2019, le secteur de l'horticulture ornementale et de la pépinière a vu se poursuivre la réduction du nombre d'entreprises à un rythme compris entre 5 % et 5,5 % par an, soit sensiblement celui constaté sur l'ensemble des secteurs agricoles.

¹ Agreste/Enquêtes structure 2016 – Etudes régionales AND pour FranceAgriMer 2018

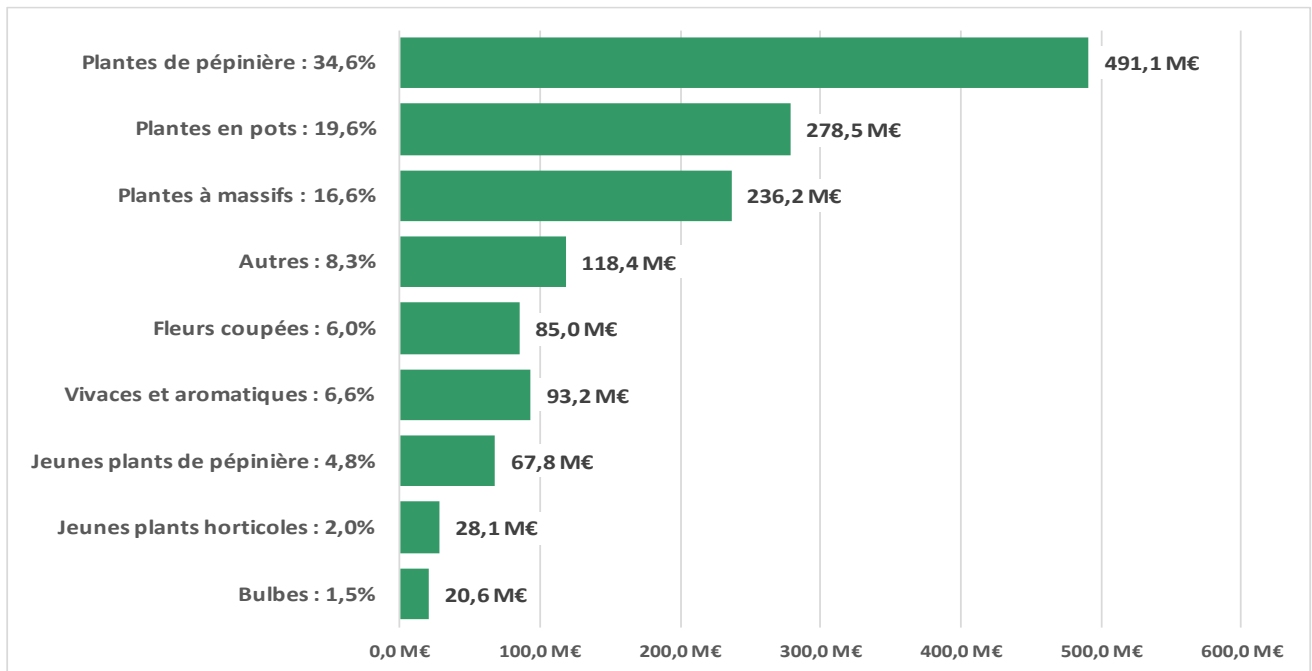
² Compte prévisionnel de la branche agriculture en 2020 INSEE-Agreste

³ Le bilan annuel de l'emploi agricole- Résultats 2019 et estimations 2020

⁴ Les études de FranceAgriMer / Observatoire structurel des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementale (à partir d'une enquête sur panel national représentatif et des enquêtes exhaustives réalisées sur 7 grands bassins)

Cette réduction du nombre d'entreprises s'effectue à chiffre d'affaires horticole quasi-constant (en euros courant) depuis 2015, ceci après une baisse continue entre 2009 et 2015.

- **Répartition des ventes par type de produits (ensemble France) en 2019 :**

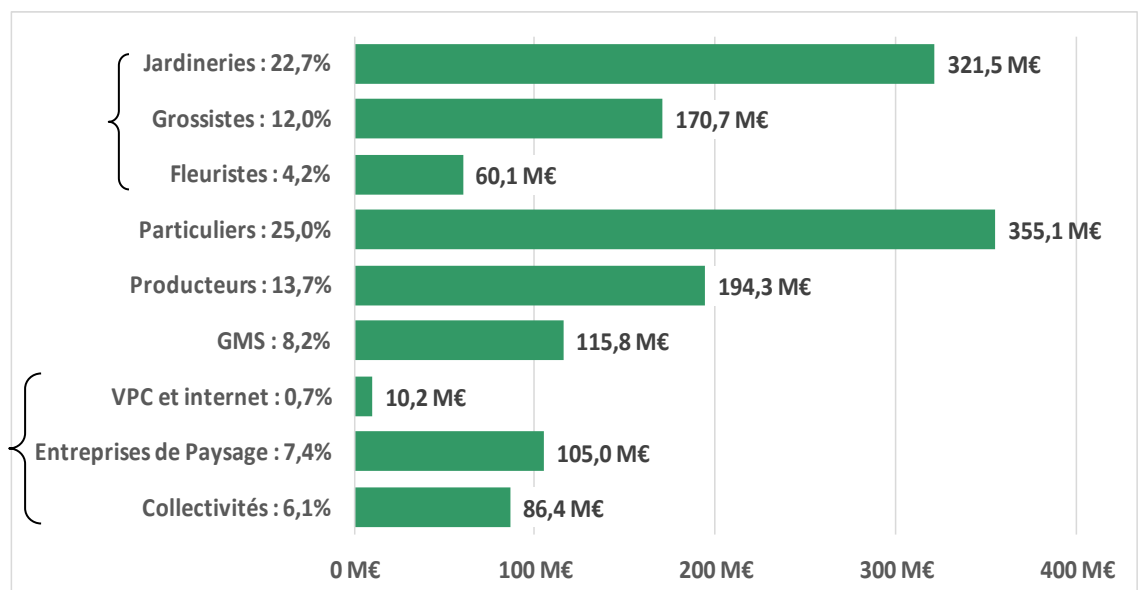


La gamme commercialisée par les producteurs français reste relativement diversifiée. Les ventes de plantes en pots et à massifs représentent plus de 36 % du chiffre d'affaires total en ventes de végétaux (y compris négoce) à l'échelle nationale, devant les végétaux de pépinières qui pèsent pour plus du tiers de la valeur commercialisée.

- **Répartition des ventes par circuits en 2019 :**

Distribution spécialisée
38,9 %

Marché du paysage et collectivités
13,5 %



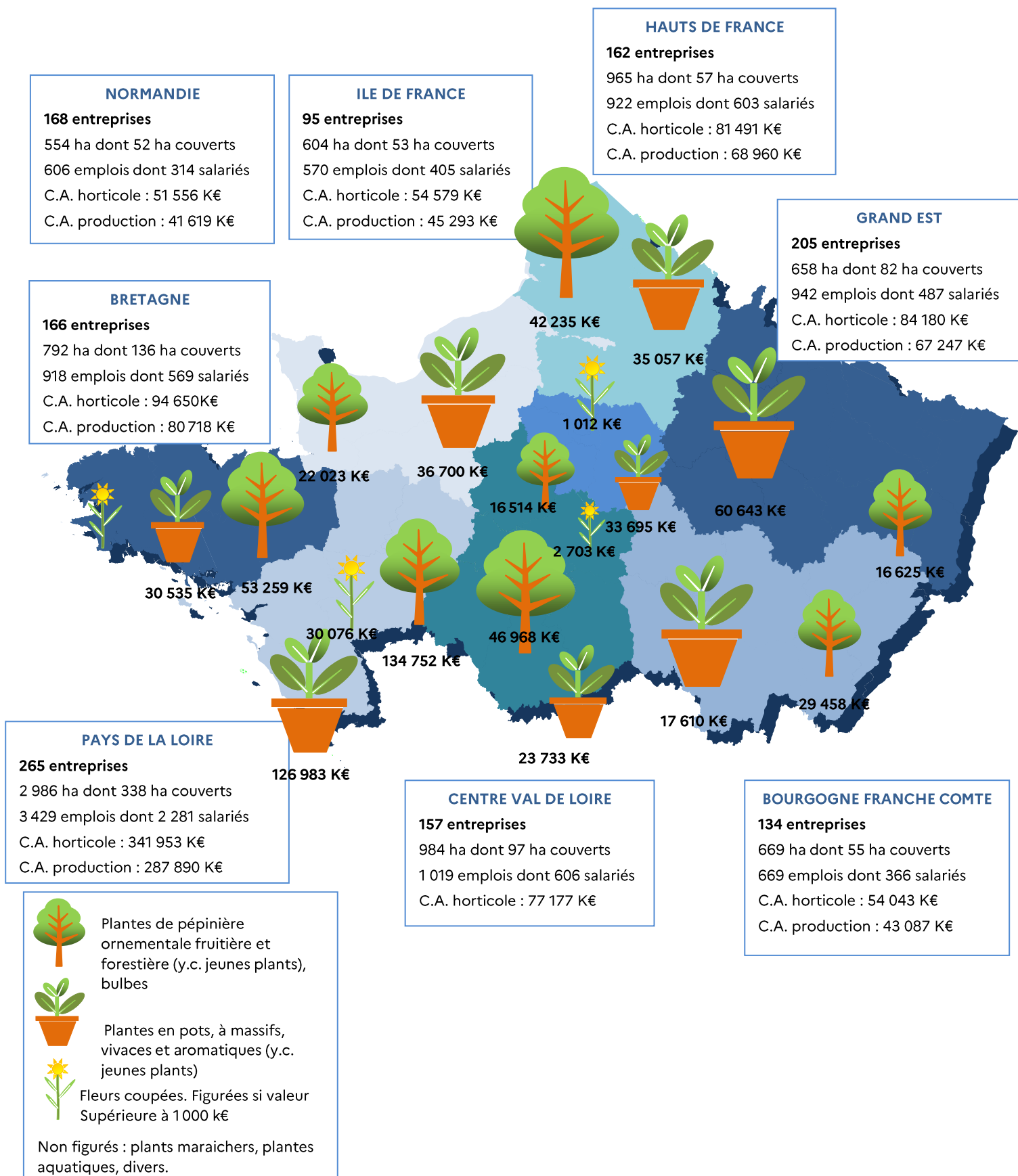
Le débouché global des producteurs français par segment de marché évolue lentement. Les ventes au détail, réalisées sur les exploitations et/ou les marchés de plein air et/ou en VPC (vente par correspondance), bien qu'en recul d'un point, restent le premier débouché en valeur, avec un quart du chiffre d'affaires horticole cumulé.

Les autres circuits traditionnels de commercialisation des végétaux d'ornement, soit les jardineries et grossistes en fleurs et plantes, conservent leurs deuxième et quatrième places, avec respectivement 23 % et 12 % de parts de marché en valeur.

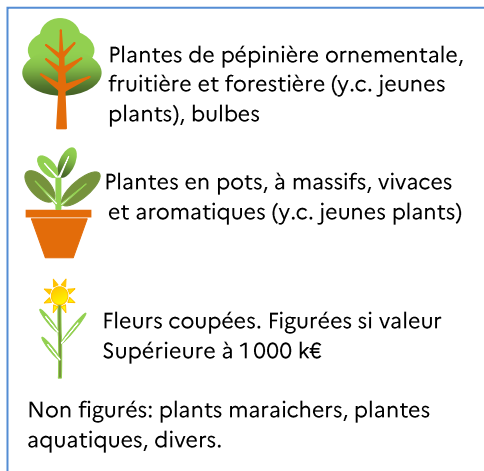
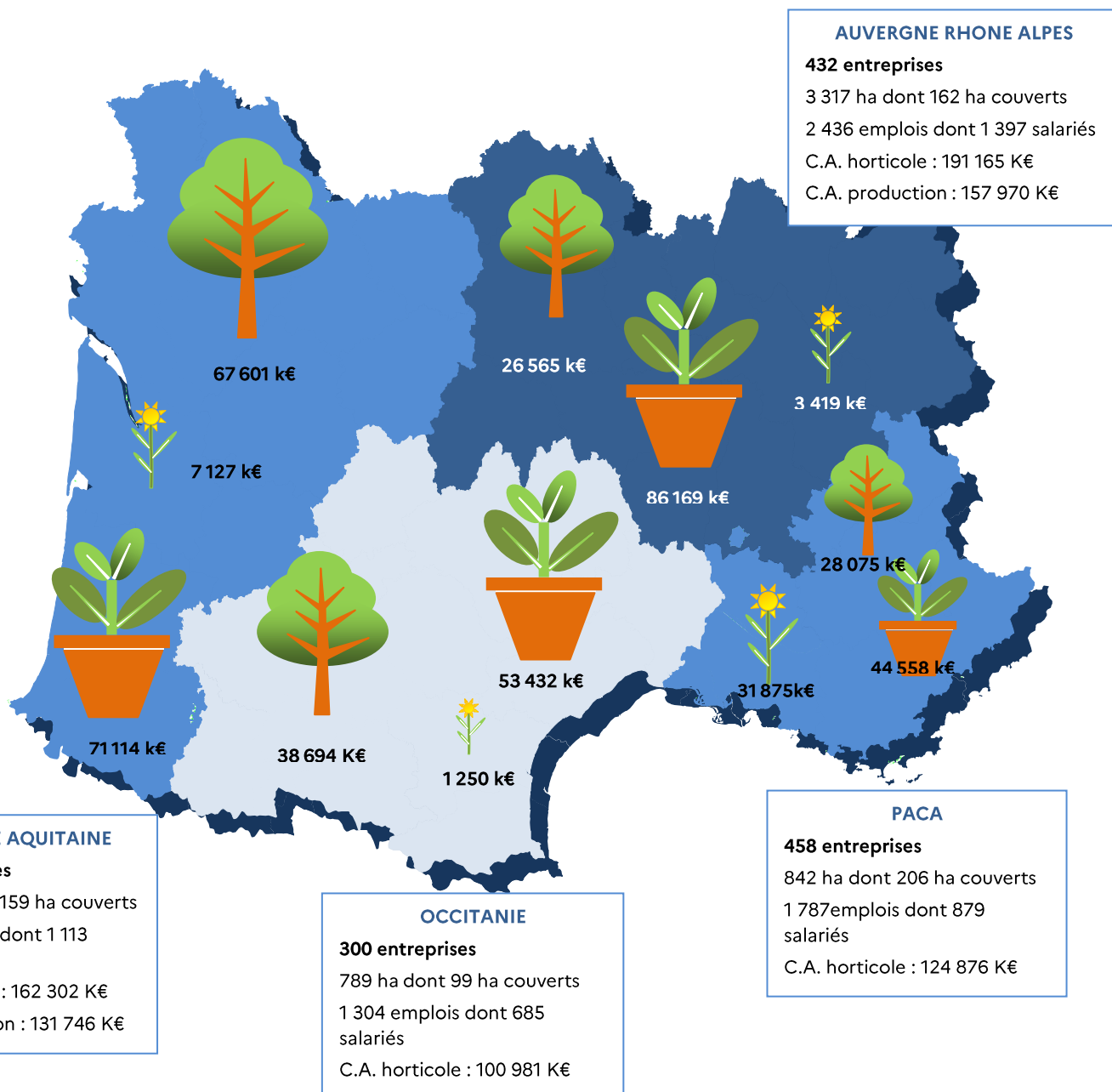
Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter sur le site de FranceAgriMer dans la collection Études et synthèse : Observatoire économique et structurel des exploitations horticoles et pépinière – Résultats 2019

- Répartition géographique de la production :

Valeur des ventes de Végétaux par type et par région - partie Nord de la France



Valeur des ventes de végétaux par type et par région – partie Sud de la France



➤ **Activité et santé financière des entreprises de production en 2019**

L'observatoire national des entreprises des secteurs d'activité horticulture et pépinière est réalisé à partir d'un échantillon de 297 entreprises réparties sur l'ensemble de la France en respect du poids relatif des différents types de production et des différents modes de commercialisation.

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2019 laisse apparaître une légère hausse du chiffre d'affaires (+ 1,6 % vs 2018) avec produit brut stable et des charges opérationnelles en baisse. C'est donc une année en demi-teinte pour l'activité, mais globalement positive. Les charges opérationnelles sont en baisse de 1,4 % et consomment 38 % du produit total. En revanche, les charges de structure hors main d'œuvre et amortissements sont en progression de 6 %.

Il convient de différencier dans cette analyse :

A. Les pépinières de plein champ :

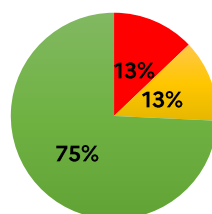
Pour les pépinières de plein champ, le chiffre d'affaires est en progression de 4 % en 2019 par rapport à l'année précédente et le produit également en hausse de 3 %

En 2019, on constate le développement de toutes les entreprises notamment les plus petites structures qui profitent proportionnellement un peu plus de cette dynamique.

Les charges liées à la production sont en recul ce qui explique que le produit augmente moins que le chiffre d'affaires (baisse des stocks de produits).

Les pépinières de plein champ confirment une phase de développement d'activité, avec des charges restées raisonnables qui ont permis une amélioration de la rentabilité

Situation économique et financière des pépinières de plein champ en 2019



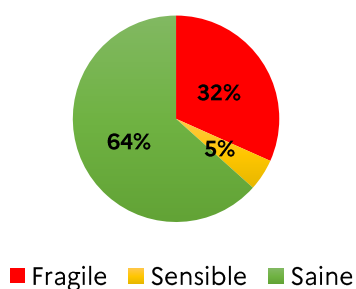
■ Fragile ■ Sensible ■ Saine

B. Les pépinières hors sol :

Le chiffre d'affaires des pépinières hors sol a augmenté de 9 % entre 2018 et 2019 et le produit brut total a également progressé mais de manière plus mesurée (+5 %).

Les pépinières hors sol confirment également une phase de développement d'activité avec des charges demeurées raisonnables permettant la aussi une amélioration de la rentabilité

Situation économique et financière des pépinières hors sol en 2019

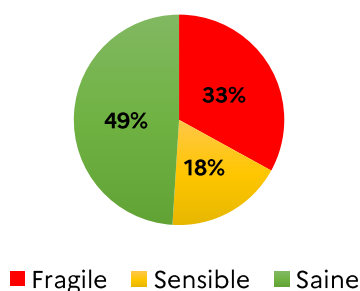


C. Les entreprises horticoles :

Le chiffre d'affaires des entreprises horticoles a augmenté de 0,6 % et le produit brut total a reculé de 0,7 % en 2019 vs 2018.

Les horticulteurs subissent une stabilité de leur activité: les marges sont maintenues mais les charges de structure augmentent et engendrent une baisse de rentabilité.

Situation économique et financière des entreprises horticoles en 2019

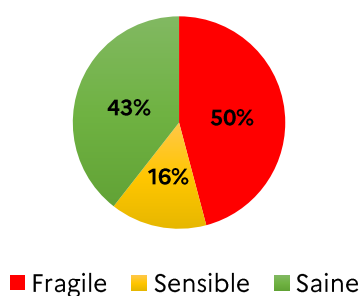


D. Les fleurs coupées :

Le chiffre d'affaires du secteur des fleurs coupées est en baisse de 6 % et le produit brut total a lui aussi reculé de 8 %.

Les fleurs coupées sont un secteur à part dont la conjoncture est différente : après l'amélioration en 2017 et 2018, les fleurs coupées retombent en crise en 2019. Tous les signaux sont au rouge: baisse de l'activité, de la rentabilité, des prélèvements privés et des investissements.

Situation économique et financière en 2019



Pour la quatrième année consécutive les **entreprises qui commercialisent en vente directe** connaissent une amélioration du niveau d'activité. Le chiffre d'affaires est en hausse en 2019, ce mode de commercialisation permet une plus grande régularité des résultats que les autres débouchés.

Après avoir connu une année 2017 difficile et une année 2018 de « convalescence », **les entreprises commercialisant via un grossiste** profitent d'une nette amélioration en 2019.

Le secteur a récupéré sa rentabilité après des années difficiles. L'activité, les résultats et les prélèvements sont en hausse, les ratios financiers sont meilleurs.

Quant aux **ventes au distributeur final**, avec des entreprises dont la taille est supérieure à la moyenne, elles ont un chiffre d'affaires stable en 2019, c'est dans cette catégorie que l'on trouve les entreprises les plus dynamiques.

Comme en 2018, les entreprises qui commercialisent en vente directe ou à des grossistes ont davantage profité de la conjoncture que celles commercialisant via la grande distribution.

Le volume de main-d'œuvre reprend un petit peu en 2019 dans la globalité de l'échantillon : la main-d'œuvre familiale est en réduction (- 1%) alors que la main-d'œuvre salariée est en hausse (+ 2% en UTH). En valeur, le poste charges de personnel est en baisse (- 0,7%) grâce à la baisse des charges sociales alors que les salaires sont stables. Comme l'an dernier, les coûts de salaires occasionnels sont en réduction (-1%) alors que pour les salariés permanents on note une petite hausse (+ 1%).

2019 est donc un millésime plutôt satisfaisant mais moins favorable que 2018. Globalement, l'activité a très légèrement progressé mais la rentabilité s'est un peu dégradée.

Source : Les études de FranceAgriMer / Observatoire financier des exploitations horticoles et pépinières

III- Le commerce horticole

Le commerce horticole regroupe environ 20 000 entreprises spécialisées dans la vente de végétaux⁵

Le commerce horticole comprend :

- un secteur de gros, intermédiaire entre production et commerce de détail,
- un secteur de détail qui approvisionne directement le consommateur final.

Cet univers est assez hétérogène d'une famille à l'autre, les végétaux prenant une part variable dans le chiffre d'affaires (certaines vendent plus de matériel que de plantes). Le phénomène peut aussi se rencontrer à l'intérieur d'une même famille (jardinerie, par exemple).

Ce secteur est, de plus, générateur de nombreuses activités annexes telles que fournitures d'emballage, papiers, vanneries, engrais, produits phytosanitaires, poteries et contenants, matériel à moteur, etc.

Malgré le choc du premier confinement, les distributeurs ont bénéficié d'une explosion de la demande dès la levée des restrictions. Leurs ventes ont augmenté de 10 % sur l'année, sur fonds d'accélération du e-commerce et de changements profonds des habitudes de vie des consommateurs.

Après une année 2019 déjà exceptionnelle (+ 4 %), le marché du jardin a connu un véritable bond en avant en 2020. A contre-courant d'une économie française en récession, son chiffre d'affaires a augmenté de 10 % en un an. La pandémie a donné aux professionnels du jardin une impulsion équivalente à 5 années de croissance.⁶

Les segments liés à l'entretien et à l'embellissement du jardin ont connu les plus fortes progressions, alors que les achats de végétaux pour l'extérieur ont maintenu leur dynamisme, malgré le lourd impact de l'arrêt des ventes de plantes à massif durant le confinement du printemps. Seuls les végétaux d'intérieur et les fleurs coupées, privés d'occasion d'offrir, ont subi un net repli de leurs ventes.

En 2019, le marché des produits de jardin, englobant végétaux et produits inertes est estimé à près de 8 milliards d'euros TTC⁶ soit une progression de 3,5 % par rapport à 2018.

➤ **Le commerce de gros**

La fonction commerciale de gros existe principalement dans le secteur de la fleur coupée. Dans les autres secteurs, cette fonction est assurée par les producteurs-acheteurs-revendeurs. Elle peut s'exercer sur ou hors marché de gros.

- **Les grossistes en fleurs et plantes**

On compte en 2016, 337 grossistes en fleurs et plantes ornementales⁷. Le chiffre d'affaires cumulé est estimé en 2016 à 793,5 millions d'euros, dont 52 % en fleurs coupées, 19 % en plantes d'extérieur,

⁵ D'autres entreprises font également partie de la filière, telles que les GSB et les GMS qui vendent régulièrement ou occasionnellement (fête des mères, Toussaint) des végétaux d'ornement.

⁶ Source : PromoJardin/Communiqué de presse du 12 avril 2021 et Synthèse du marché du jardin 2020

⁷ Val'Hor : Chiffres-clés des grossistes en fleurs coupées, feuillages frais et plantes ornementales

17 % en plantes fleuries et 6 % en plantes vertes. Au final, les produits végétaux représentent 94 % du chiffre d'affaires des grossistes en fleurs et plantes.

Le marché des fleurs coupées apparaît comme dominant dans le chiffre d'affaires, avec plus de la moitié de la valeur, devant les plantes en pots (23 %) et les plantes d'extérieur (19 %). Environ 6 % du chiffre d'affaires est réalisé sur des accessoires non végétaux et des articles divers (fleurs artificielles, graines et bulbes...).

Les Pays-Bas sont le premier fournisseur, tous produits confondus et en particulier pour les plantes vertes (75 %) et les fleurs coupées (68 %). La production française, sans être majoritaire, occupe une place prépondérante pour les plantes d'extérieur.

Les fleuristes, représentent 55 % des débouchés traditionnels des grossistes, suivi des jardinerie 15 % et des GMS et GSB (10 %).

En matière d'emploi, la profession compte près de 2 500 personnes en équivalent temps plein.

- **Les grossistes sur marchés**

Les Marchés de Gros de France, qu'ils soient d'Intérêt National ou privés, sont des sites dédiés à la distribution. Au service de la production locale et du commerce indépendant et de proximité, ils regroupent les activités des opérateurs grossistes, producteurs, prestataires de services et acheteurs des secteurs horticoles.

Le chiffre d'affaires le plus élevé est réalisé par le MIN Rungis⁸ : 213,8 millions d'euros

Les marchés de gros où opèrent les apporteurs horticoles sont au nombre de 12.

(74 % effectués par les grossistes, 8 % par les producteurs, 17 % par les accessoiristes et 1 % par les courtiers et sociétés d'import/export).

Carte des Marchés de gros

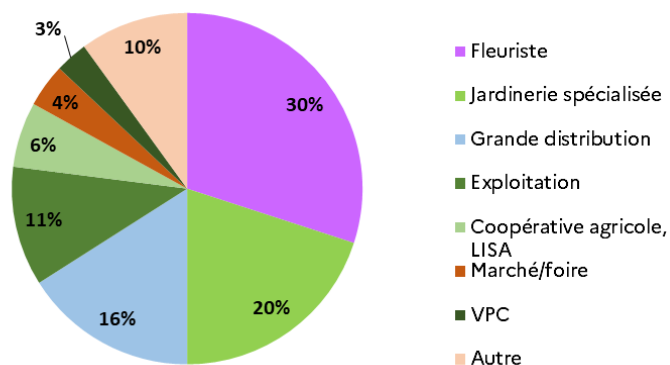


⁸ Rapport d'activité 2019

➤ Le commerce de détail

La prédominance d'un circuit par rapport à un autre est très différente selon les groupes de produits:

Répartition des achats de végétaux (ornement + potager) par circuit en 2020 (% en valeur)



Source : Les achats de végétaux par les français en 2020 : panel de consommateurs Kantar pour FranceAgriMer et Val'hor

En valeur, les professionnels des végétaux détiennent plus de $\frac{3}{4}$ du marché. Le fleuriste reste le premier circuit

La part des jardineries (22 % en 2019 et 20 % en 2020) diminue au profit des producteurs (9 % en 2019 et 11 % en 2020).

• Le commerce de détail spécialisé non alimentaire

Les composantes du négoce de fleurs et plantes sont diverses, très différentes en terme de taille, d'offre produits et d'évolution.

En 2015, en France⁹, l'Insee recense 13 200 entreprises (sociétés ou entreprises individuelles) spécialisées dans la vente au détail de végétaux et d'animaux de compagnie. Ce secteur représente 4 % du chiffre d'affaires du commerce de détail spécialisé en produits non alimentaires (biens culturels, pharmacie, habillement, équipements du foyer, etc) et génère 6,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

La plupart des entreprises emploient zéro ou un salarié et possèdent moins de 100 m² de surface de vente. Celles de 10 salariés ou plus réalisent 60 % du chiffre d'affaires du secteur.

Les produits vendus dans le secteur sont principalement des fleurs et des plantes (pour 3,4 milliards d'euros de chiffres d'affaires), ainsi que des animaux de compagnie et produits liés (1,2 milliard d'euros), soit 72 % du total. Les autres produits, comme l'outillage, les accessoires de jardin ou de décoration, génèrent les 28 % restants; ils sont vendus en majorité par des commerces d'autres secteurs.

Les fleuristes en boutique indépendante¹⁰.

Ils sont à la fois commerçants (vente de fleurs et plantes) et artisans, car ils disposent d'un savoir-faire particulier. Les fleuristes peuvent être qualifiés de « traditionnels » ou de « libre services ». Parmi les traditionnels, les fleuristes-décorateurs sont les plus « hauts de gamme ». Ceux qui optent pour

⁹ Insee Focus No 98 du 15/11/2017

¹⁰ Val'hor « Chiffres clé fleuristes » en 2018

le libre-service cherchent avant tout à contrer l'offensive de la grande distribution et des jardineries, en jouant sur les prix et la proximité.

En 2018, on dénombre 14 096 entreprises (- 6,5 % entre 2015 et 2018) dont 8 755 sans salarié.

Malgré un recul de 4 points en 3 ans d'intervalle, l'entreprise en nom personnel demeure le statut le plus courant dans la profession (46 % des fleuristes).

Le chiffre d'affaires de la profession est de 1,73 milliard d'euros HT (- 12 % entre 2015 et 2018) et un chiffre d'affaires moyen de 122 730 € par entreprise.

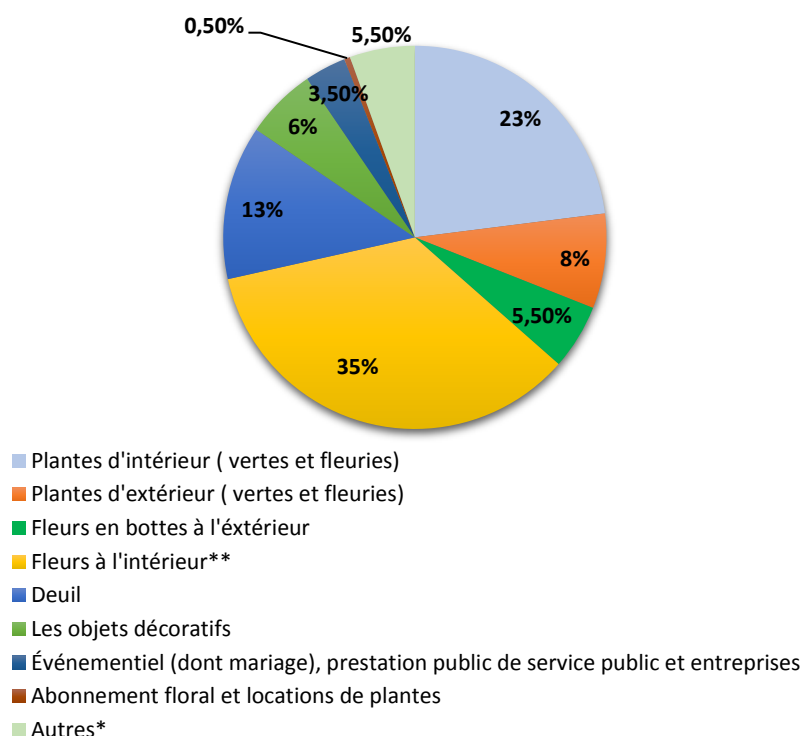
La profession emploie 27 800 personnes salariées et non salariées (31 180 en 2015), dont 13 819 salariés au 31 décembre 2018 (15 980 en 2015).

La moyenne d'âge des dirigeants d'entreprise est de 47 ans. 73,5 % des dirigeants d'entreprise sont des femmes. **La moyenne d'âge des salariés** est de 39 ans ; 82 % des salariés sont des femmes.

76,5 % des points de vente sont situés en centre-ville, les zones péri-urbaines représentent 17,5 %, les centres commerciaux 5 % et les marchés à 1 %.

Sur l'ensemble de l'année, les fleurs situées à l'intérieur de la boutique représentent 35 % du chiffre d'affaires des fleuristes, les fleurs situées à l'extérieur 5,5 %, les plantes d'intérieur 23 %, les plantes d'extérieur 8 % et le deuil 13 %. A noter l'augmentation en 2015 et 2018 du poids des plantes d'extérieur et dans une moindre mesure celui des fleurs situées à l'extérieur de la boutique.

Répartition du chiffre d'affaires selon les familles d'activité



* Commissions, plaques funéraires, livraisons, cartes, ...

** Les fleurs à l'intérieur : vendues à la pièce ou bouquets, en bouquets ronds et en assemblage.

Source : Chiffres-clés fleuristes données 2018 - Val'hor

Fleuristes sur inventaires et marchés

Ces commerçants sont soit des fleuristes en boutique (1 % des fleuristes), soit des producteurs qui font en général plusieurs marchés par semaine en plus de leur activité habituelle.

Marbriers fleuristes

Installés en général à proximité des cimetières, leur activité principale consiste en la vente de monuments funéraires. Ils offrent aussi des végétaux et surtout des plantes fleuries, en particulier des chrysanthèmes au moment de la Toussaint.

La vente par correspondance (V.P.C.)

Elle est réalisée soit par des entreprises spécialisées (Willemse, Bakker, Promesse de fleur,...) ou multi-spécialisées (Jardinot,...) soit par des pépiniéristes qui vendent sur catalogue essentiellement des bulbes, des graines et des rosiers conditionnés sous sachets.

En 2020, ce segment pèse pour 3 % dans les dépenses des particuliers en végétaux.

Jardineries/ graineteries¹¹

Le marché du jardin concerne les végétaux, mais également tous les produits manufacturés liés au jardin. Sur ce marché, les principaux concurrents de la jardinerie sont les grandes surfaces de bricolage, les grandes surfaces alimentaires et les libres-services agricoles.

Les jardinerie sont des points de conseils et de ventes pour les végétaux, les fleurs, les produits et articles de jardinage, et plus généralement toutes les fournitures liées au jardin et à l'environnement, qui disposent de plusieurs secteurs ou rayons : pépinière, serre chaude, fleuristerie et marché couvert, produits et accessoires de jardin, semences et bulbes, animalerie et ses aliments spécifiques. Leurs surfaces commerciales sont supérieures à 1 000 m².

Les graineteries sont des commerces de proximité qui proposent, sur des surfaces allant jusqu'à 1 000 m², des semences, graines, bulbes, plants, végétaux, contenants, produits de jardin, animaux et produits pour les animaux.

On dénombre en 2018, 1 230 jardinerie et 430 graineteries, soit au total 1 660 points de vente dans le secteur. En 10 ans, le nombre de jardinerie (74 % des points de vente en 2018) est resté relativement stable tandis que le nombre de graineteries n'a quasiment cessé de diminuer (26 %). Les jardinerie et graineteries réalisent au total en 2018 un chiffre d'affaires de 2,92 milliards d'euros HT. Ces 5 dernières années, le chiffre d'affaires de la profession se stabilise autour de 2,9 milliards d'euros. Le végétal d'extérieur représente 26 % (0,76 milliard d'euros) du chiffre d'affaires des jardinerie / graineteries et le végétal d'intérieur 11 % (0,32 milliard d'euros). Le secteur emploie 20 350 salariés en 2018.

- **Le commerce de détail non spécialisé**

Il s'agit essentiellement de la grande distribution (hyper-super, supérettes), des grandes surfaces de bricolage (GSB) ou des libres-services agricoles (LISA) qui vendent régulièrement ou occasionnellement des fleurs, plantes et/ou végétaux d'ornement.

Les grandes surfaces alimentaires (GSA)

En 2017, on dénombrait environ 13 000 grandes surfaces alimentaires en France¹². On ne connaît pas exactement le nombre de points de vente qui vendent des végétaux d'ornement. La grande distribution dispose de points de vente permanents et occasionnels qui varient selon les enseignes. Le chiffre d'affaires réalisé est très variable selon la taille de l'établissement, la saisonnalité des ventes, le type de végétaux vendus et l'intérêt que chaque magasin porte à la vente de ces végétaux.

¹¹ Chiffres-clés Jardinerie-Graineteries données 2018 Val'Hor

¹² Insee - Le commerce en 2017

Les grandes surfaces de bricolage (GSB)

Considérant le jardin comme partie intégrante de la maison, les sociétés de commerce de bricolage distribuent des gammes d'articles diversifiés, et vendent de nombreux produits liés à l'aménagement du jardin. Ces circuits occupent une place encore modeste dans la vente de végétaux. Les magasins de bricolage qui sont constitués de 2 114 points de vente et emploient 69 500 salariés.

Les libres-services agricoles

A l'origine, les LISAS étaient des dépôts de coopératives agricoles approvisionnant leurs membres en produits nécessaires au fonctionnement de leur exploitation : produits de traitements, engrais, semences, outils, complétés peu à peu par des produits, disparus avec les commerces qui les vendaient, tels que quincaillerie, bricolage, articles de pêche, chasse. Cette catégorie de distribution spécialisée est constituée d'un maillage territorial d'unités de vente de taille moyenne.

Ce circuit en phase de restructuration liée en partie à la mutation du monde agricole, compte environ 1 700 points de vente en France.

La vente par Internet

Les ventes en ligne se sont particulièrement développées en 2020. Dans le secteur du végétal, certains opérateurs ont mis en place ou renforcé leur offre en ligne (producteurs, jardinerie etc.). D'autres opérateurs qui vendent exclusivement sur internet (ex : e-fleuriste) se sont également développés.

En 2020, les achats réalisés en ligne déclarés par les ménages pèsent autour de 6 % dans les dépenses en végétaux (ornement + potager).

IV- Les prestataires de services

Les entreprises du paysage

Les entrepreneurs du paysage fournissent aux utilisateurs privés ou publics de nombreuses prestations :

- la création, l'aménagement et l'entretien des parcs et jardins, terrains de sport, milieux aquatiques,
- les travaux de génie végétal et de génie écologique,
- l'installation des systèmes d'arrosage intégrés, et d'éclairage,
- le paysagisme d'intérieur,
- la végétalisation des terrasses et des toitures,
- l'élagage, le fauchage,
- le reboisement forestier...

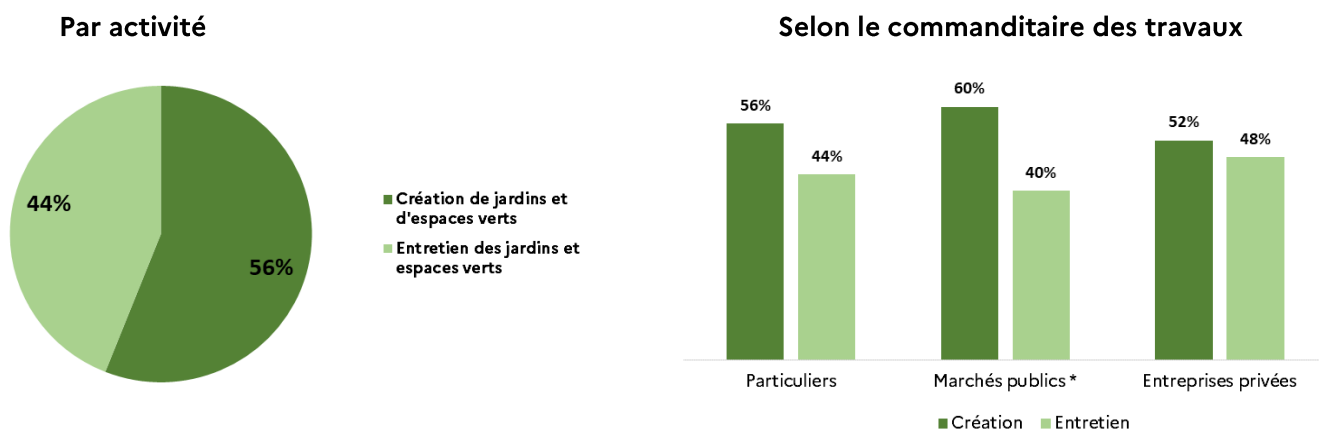
Principales caractéristiques des entreprises de jardin en 2018¹³

- ✓ 29 500 entreprises dont 64 % des entreprises n'ont pas de salarié et 29 % sont des entreprises de service à la personne
- ✓ 97 300 actifs avec 6 900 créations nettes d'emploi salarié en 2018 et 28 % ont suivi une formation en 2018
- ✓ L'entrepreneur du paysage a en moyenne 43,5 ans et le salarié du paysage a en moyenne 34,5 ans
- ✓ Le poids économique de ces entreprises s'élève à 5,9 milliards d'euros HT (+15 %) et en moyenne chaque actif réalise 60 600 € de chiffres d'affaires

¹³ Source: UNEP- Chiffres-Clés 2019

- ✓ 65 % des entreprises ont investi en 2018 pour un montant de 415 millions d'euros (40 %) dont 45 % en matériel de chantier, et 46 % en véhicules).

Répartition du chiffre d'affaires :



(*) Etat, collectivités territoriales (SEM, EPA, EPIC)

Selon le baromètre VAL'HOR¹⁴ qui suit l'activité semestrielle des entrepreneurs du paysage, l'activité économique en 2019 des entrepreneurs du paysage affiche une bonne dynamique.

Le chiffre d'affaires des entreprises du paysage poursuit sa croissance, en 2 ans il a progressé de 15 % et dans le même temps le nombre d'entreprise a augmenté de 1,5 % et le nombre d'actif de 6 %.

Les paysagistes concepteurs

D'après les résultats des chiffres-clés, en 2017, la filière paysage regroupe 1 150 agences privées et 3 300 paysagistes concepteurs pour un chiffre d'affaire estimé à 241 millions d'euros.

L'activité des agences privées de paysagistes concepteurs est composée à 70,5 % de maîtrise d'œuvre et de 29,5 % d'études.

Les entreprises de la profession emploient 1800 salariés soit 1650 ETP.

¹⁴ Enquête réalisé pour le compte de Val'Hor en janvier 2019 auprès de 350 paysagistes

V- Les achats des particuliers

L'ensemble du marché a été affecté par la crise sanitaire et surtout par le **premier confinement**, avec des volumes en baisse de 10 % par rapport à 2019 et des sommes dépensées en baisse de 6 %. Au relâchement des restrictions, le marché a profité d'un effet de **rattrapage en valeur**, porté par les **végétaux d'extérieur** (payés en moyenne à des prix plus élevés), mais **pas en volumes**.

Les **végétaux d'extérieur** constituent toujours l'essentiel des volumes, et leur poids est en augmentation en valeur suite à la diminution du **marché des végétaux d'intérieur**. Ce dernier a le plus souffert de la crise, ainsi que le **marché du cimetière**. Le **marché des obsèques** a lui en revanche connu un regain de 14 % sur les sommes dépensées.

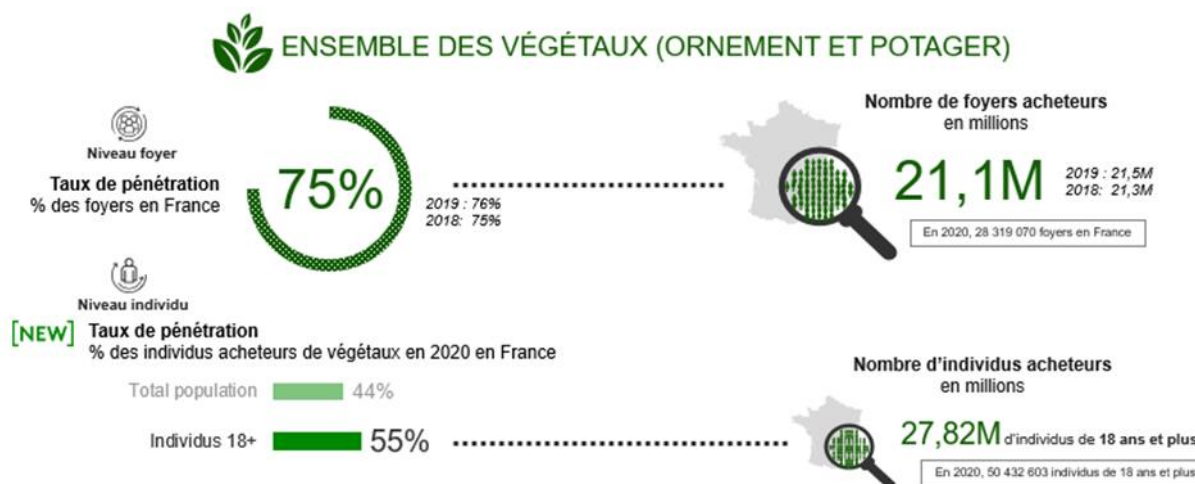
Au niveau des lieux d'achats, les **producteurs** sont les seuls à avoir progressé en volumes et en valeur (avec la VPC).

Les **fleuristes** ont réussi à maintenir globalement leur niveau en sommes dépensées, mais les **jardineries, marchés** et **magasins de bricolage** ont été très affectés.

➤ Les achats des ménages en végétaux d'ornement et potager en 2020¹⁵




En 2020, **75 % des foyers ont acheté au moins un végétal**, contre 76 % en 2019. Cela représente 21,1 millions de foyers. 55 % des Français de 18 ans et plus ont effectué au moins un achat de végétaux dans l'année.

Le budget moyen des foyers reste stable par rapport à 2019, mais les quantités moyennes achetées sont en baisse de 2 végétaux en moyenne, passant ainsi de 31,9 et 29,7.



¹⁵ Source : Les achats de végétaux par les Français en 2020 - Panel Kantar pour le compte de FranceAgriMer et de Val'Hor

Panier moyen en volume et en valeur (ensemble des végétaux)

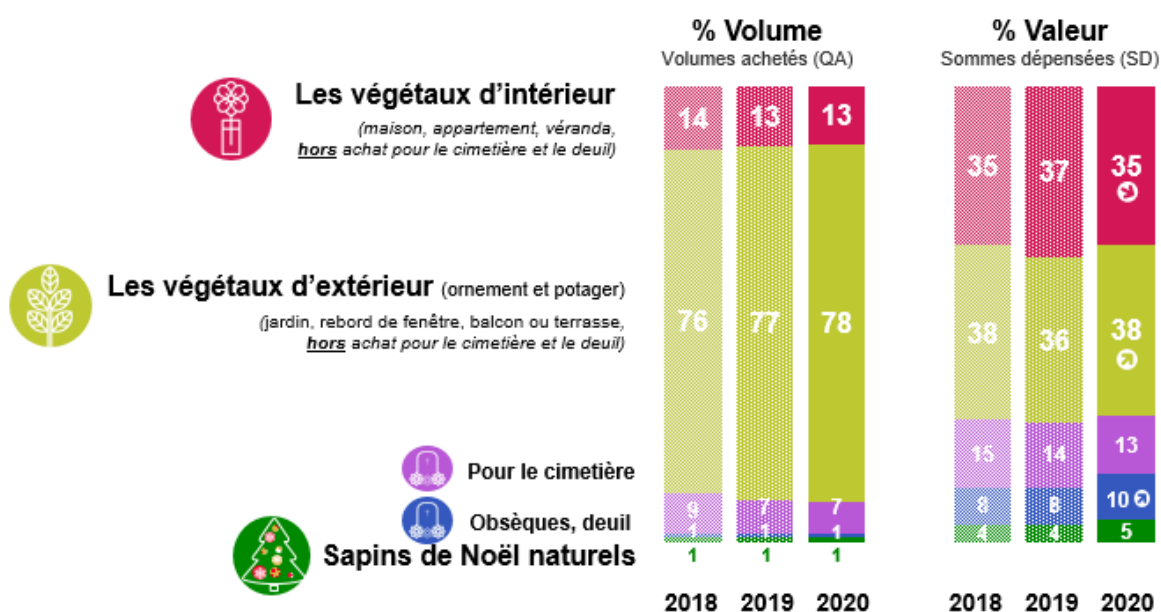
	2018	2019	2020
 Quantité moyenne par foyer acheteur	29,9	31,9	29,7
 Budget moyen par foyer acheteur	114,9 €	112,6 €	112,8 €
 Soit en prix moyen par végétal	3,8 €	3,5 €	3,8 €

En moyenne, les foyers ont acheté environ deux végétaux de moins par rapport à 2019, tout en conservant le même budget.

Les **végétaux d'extérieur**, dont potager inclus, ont été achetés par **55 % des foyers français**. 44 % des ménages ont acheté des végétaux d'ornement (-2 points vs 2019), et 36 % des végétaux à destination du potager (stable).

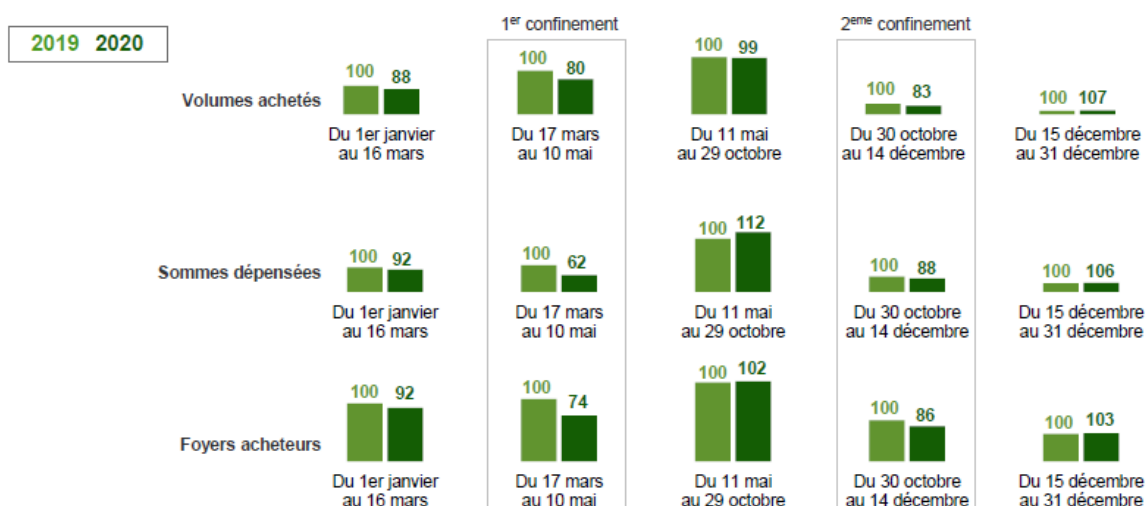
Le **marché du potager** a été le moins touché par la crise, et a permis à l'ensemble du marché de l'extérieur de rester relativement stable en 2020. Les **végétaux à destination du potager** n'ont pas souffert des périodes de confinement, ce qui est notamment dû au fait qu'ils étaient plus disponibles à l'achat, et en grande surface pendant le premier confinement. Pour l'ornement, le constat est un peu différent mais la part de foyer acheteurs a augmenté suite au premier confinement ce qui montre un réel engouement de la part des Français.

Poids des différents marchés (ensemble des végétaux + sapins de Noël)



En volume, le poids des différents marchés reste stable, mais en valeur celui des végétaux d'extérieur est en hausse en 2020, au détriment des végétaux d'intérieur.

Évolution des volumes et sommes dépensées en indice (2019=100)

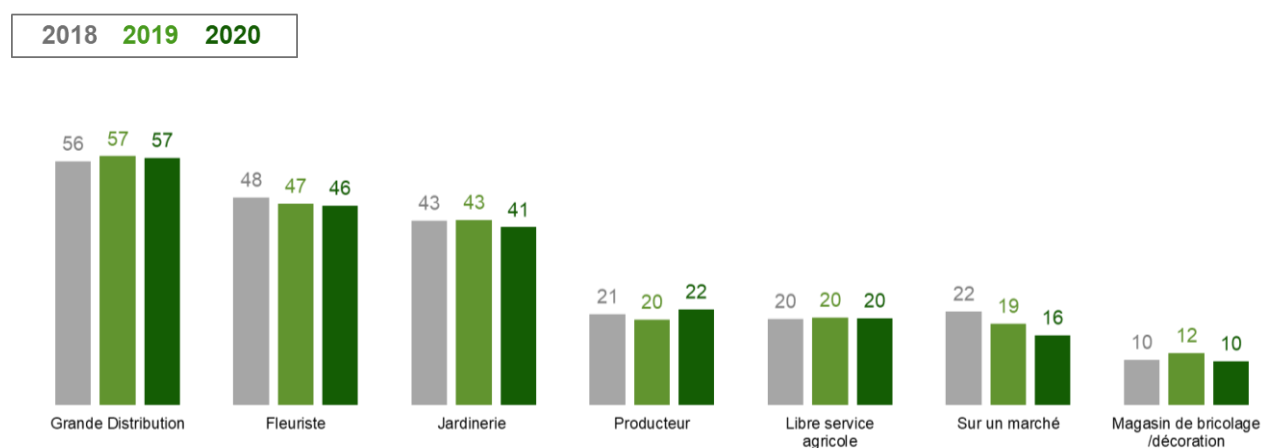


La baisse du marché est principalement l'impact du premier confinement, qui a suivi un début d'année déjà en deçà des attentes. Au relâchement des restrictions, le marché a profité d'un effet de rattrapage en valeur mais pas en volume.

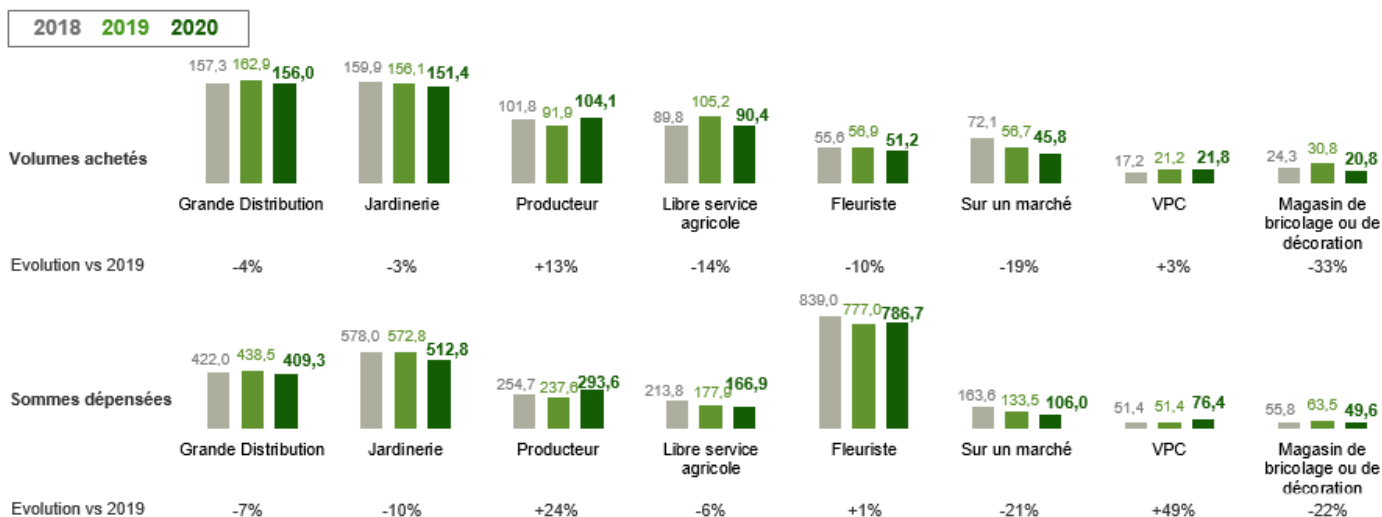
Les lieux d'achat des achats des ménages en végétaux (ornement + potager)

La grande distribution demeure le premier circuit d'achat fréquenté. La fréquentation progresse chez les producteurs, au contraire des jardinerie, des marchés (en constant recul) et des magasins de bricolage.

Pénétration des lieux d'achat en % foyers

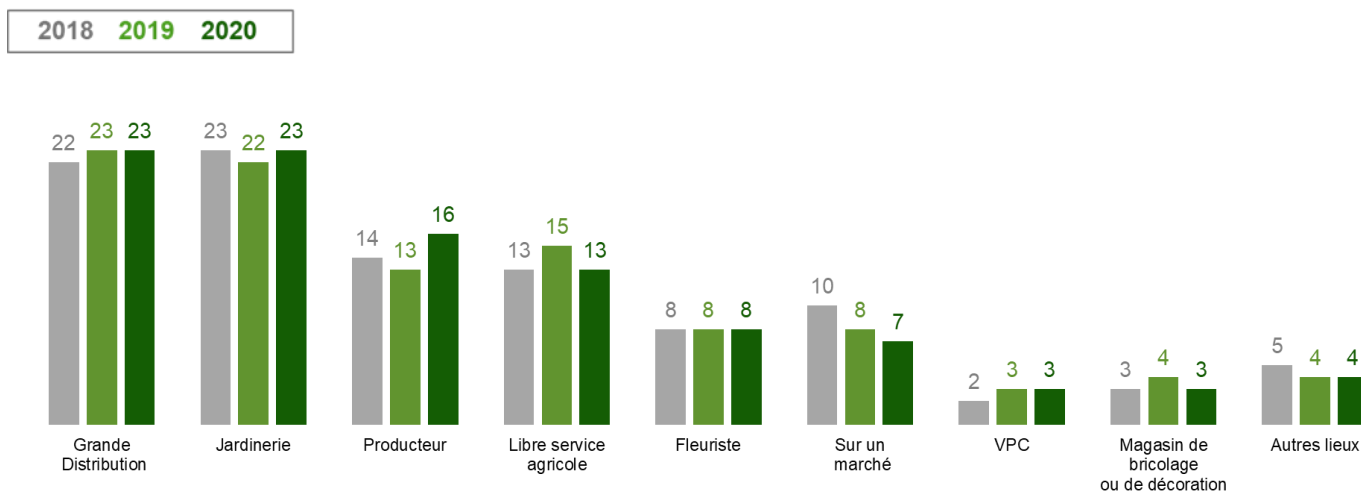


Quantités achetées en sommes dépensées par lieu d'achat (en millions)



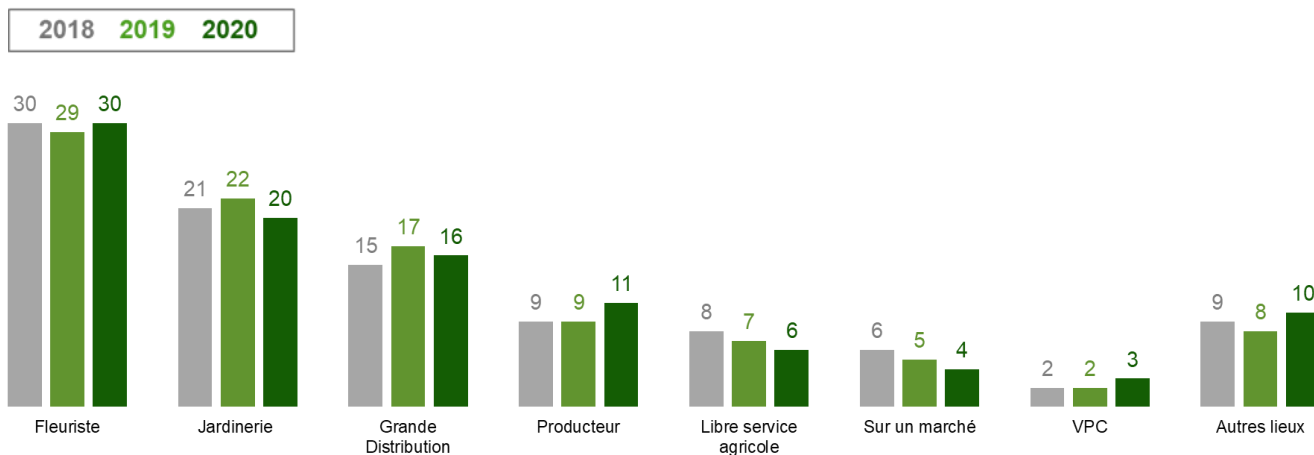
Les producteurs sont les seuls à avoir progressé en volume et en valeur avec la VPC. Les fleuristes se sont maintenus au niveau des sommes dépensées.

Part de marché des lieux d'achat en % volume



En volume, la grande distribution et les jardinerie détiennent équitablement quasiment la moitié du marché. Les libre-services agricoles reculent au niveau de 2018, au profit des producteurs qui gagnent une part significative du marché.

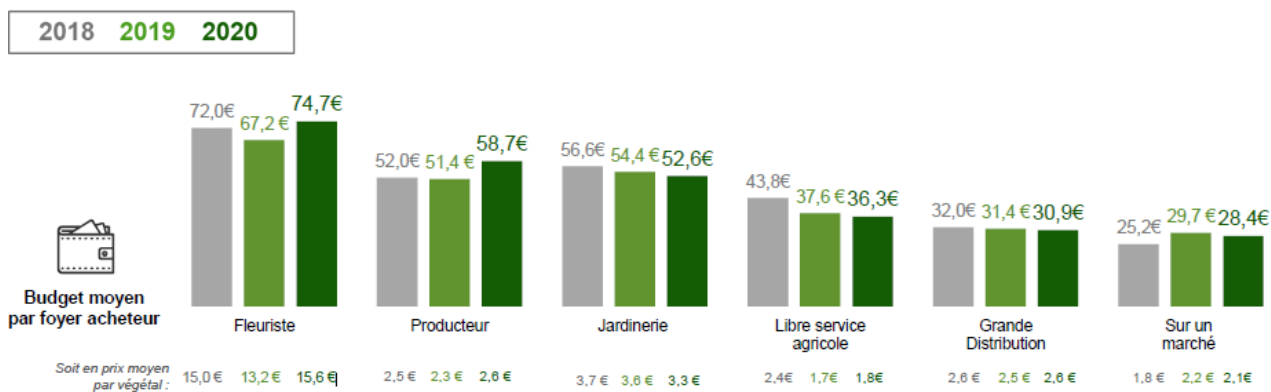
Part de marché des lieux d'achat en % valeur



En terme de valeur, c'est toujours chez le fleuriste où les sommes dépensées sont les plus importantes.

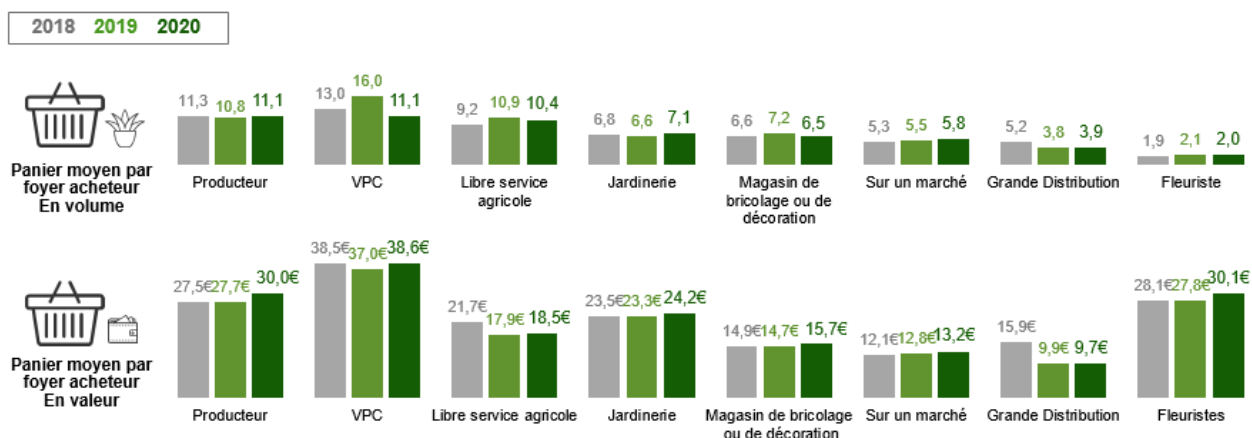
En valeur, les professionnels des végétaux détiennent plus de trois quarts du marché. Le fleuriste reste le premier circuit. La part des jardinerie diminue au profit des producteurs.

Sommes dépensées en moyenne par foyer acheteur



La somme dépensée en moyenne chez les fleuristes et les producteurs connaît une importante progression.

Panier moyen par foyer acheteur par achat



Par achat le panier moyen est plus élevé en quantité chez les producteurs, les libre-services agricoles, et par correspondance et qui profite aussi du panier le plus élevé en valeur, suivi par les fleuristes et les producteurs.

➤ Les achats en végétaux selon les différents marchés

- Végétaux d'intérieur (maison appartement, véranda hors achat pour le cimetière et le deuil)

Le marché des végétaux d'intérieur a **souffert de la crise sanitaire** : il est en baisse de 12 % en volumes achetés et 11 % en sommes dépensées. Le premier confinement a eu un impact significatif sur le marché, et l'effet de rattrapage qui a suivi a été assez limité.

52% des foyers français ont acheté un ou plusieurs végétaux d'intérieur, un chiffre en baisse de 3 points par rapport à 2019. Le budget moyen annuel lui reste stable : 58,2€. Au niveau individu, c'est plus d'un tiers des français de 18 ans ou plus qui en ont acheté.

En taux de fréquentation, la **grande distribution** rejoint désormais les **fleuristes**, et renforce par la même occasion sa part de marché en volume. En revanche, en valeur les **fleuristes** restent en tête et de loin. Au global de l'année, **ils ont réussi à rester stable en sommes dépensées** par les consommateurs.

Malgré une légère baisse liée aux restrictions sanitaires et aux mesures barrières, **offrir** demeure le premier motif d'achat de végétaux d'intérieur : cela représente **53 % des quantités achetées** de végétaux d'intérieur, et **70 % des sommes dépensées**.



Les végétaux d'intérieur

(maison, appartement, véranda, hors achat pour le cimetière et le deuil)

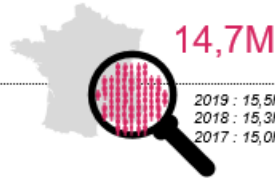


Taux de pénétration
% des foyers en France



2019 : 55%
2018 : 54%
2017 : 53%

Nombre de foyers
en millions



2019 : 15,5M
2018 : 15,3M
2017 : 15,0M

En 2020, 28 319 070 foyers en France

Budget moyen
en valeur



58,2 €

De budget moyen par foyer acheteur
2019 : 58,3€
2018 : 58,2€
2017 : 57,3€

Quantité moyenne
en volume



5,3

Quantités en moyenne par foyer acheteur
2019 : 5,6
2018 : 5,8
2017 : 4,7

Sommes dépensées

964,4M€

2019 : 1088,2M€ (-11%)

Volumes achetés

88,2M

2019 : 100,5M (-12%)

Taux de pénétration individu



Taux de pénétration
% des individus de 18 ans et plus en France



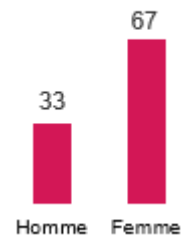
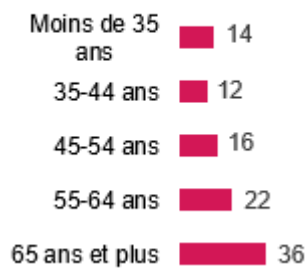
17,6M d'individus de 18 ans et plus

En 2020, 50 432 603 individus de 18 ans et plus en France

Répartition des sommes dépensées selon le profil des individus (en %)



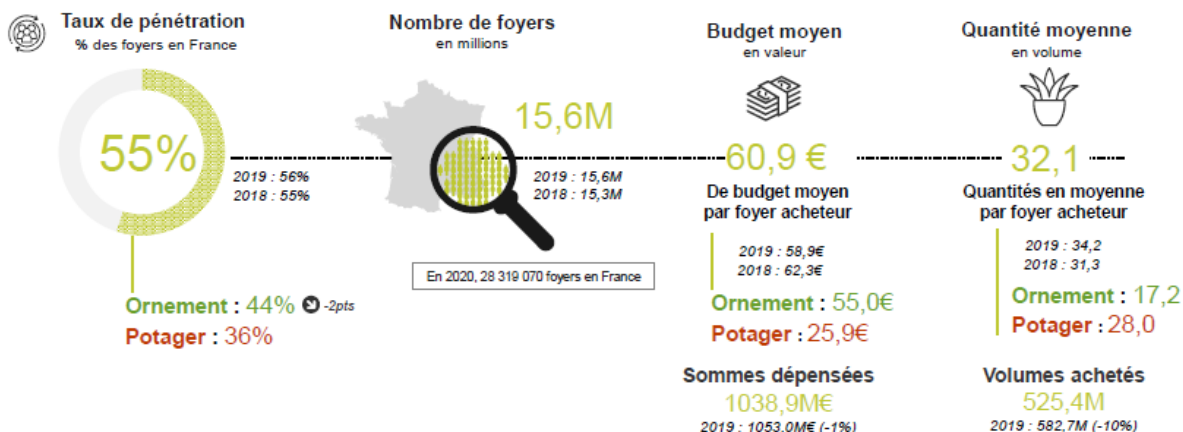
Age de l'individu acheteur



Plus d'un tiers des individus de 18 ans et plus a acheté un végétal d'intérieur en 2020. La majorité du marché en valeur est représentée par des femmes et par des 55+ ans.

- Les végétaux d'extérieur (ornement et potager -jardin, rebord de fenêtre, balcon ou terrasse)

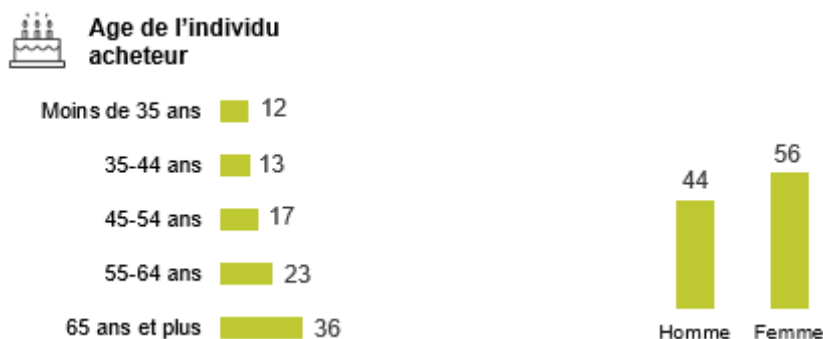
Plus de la moitié des foyers français ont acheté un végétal d'extérieur en 2020. Le taux d'acheteurs baisse légèrement pour les végétaux d'ornement. Le budget moyen qui y est consacré est en hausse, malgré une baisse des quantités moyennes achetées.



Taux de pénétration individuel



Répartition des sommes dépensées selon le profil des individus (en %)

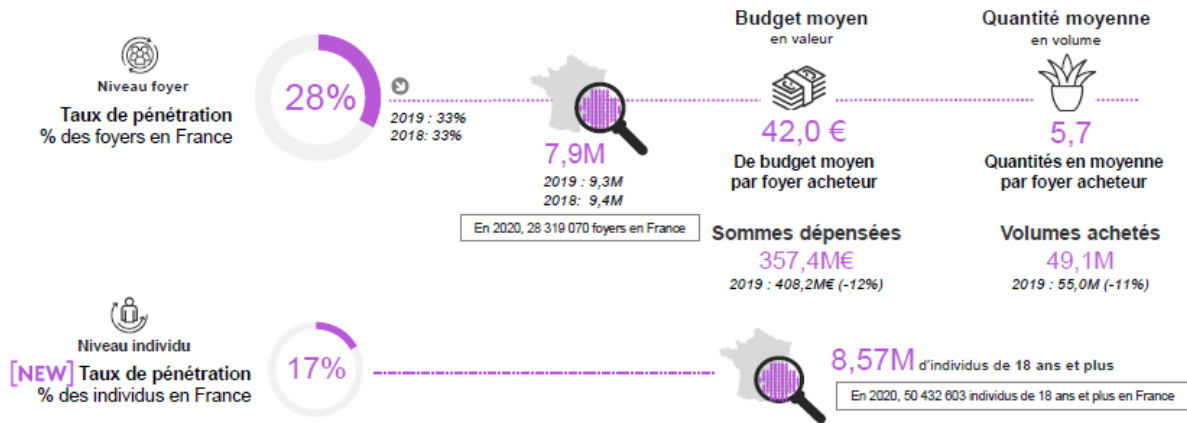


Plus d'un Français sur 3 a acheté des végétaux d'extérieur en 2020. Les seniors contribuent le plus fortement aux sommes dépensées.

- **Les végétaux pour le cimetière ou les obsèques**

- ✓ **Végétaux pour le cimetière**

La part de foyers ayant acheté des végétaux à destination du cimetière est en baisse. Le budget moyen et la quantité achetée en moyenne par les foyers restent stables.

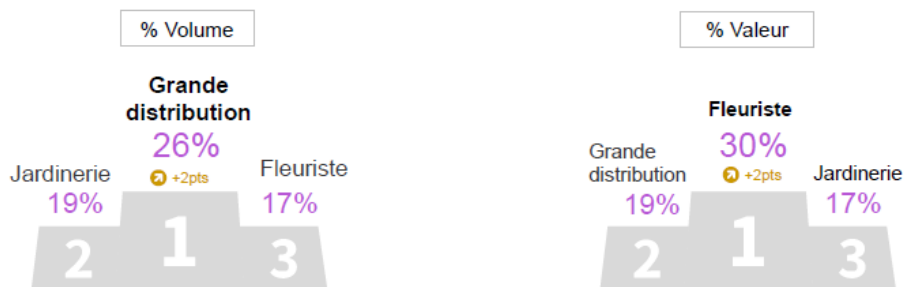


Part de marché volume et valeur des lieux d'achats

La grande distribution augmente sa part de marché et reste le premier circuit en volume pour les achats à destination du cimetière. D'autre part, le fleuriste renforce sa première position en valeur.

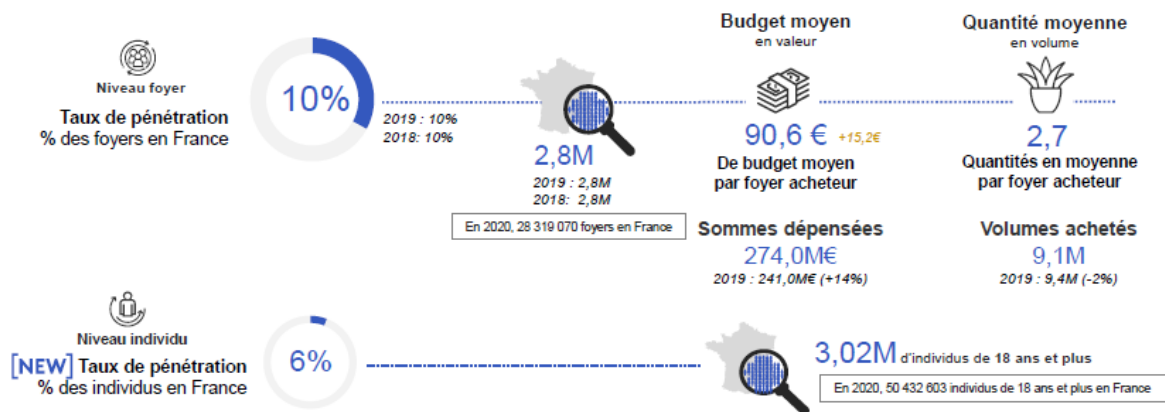


Végétaux pour le cimetière



- ✓ **Végétaux pour les obsèques**

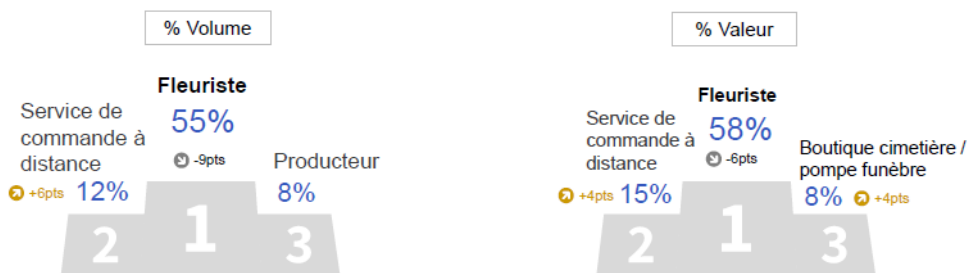
Pour les achats à l'occasion d'obsèques, le taux de pénétration est stable, mais on observe une forte hausse du budget moyen, qui fait augmenter le marché en valeur.



Part de marché volume et valeur des lieux d'achats

Les fleuristes maintiennent leur part de marché prédominante en volume comme en valeur. Les services de commande à distance ont gagné en parts de marché : aidés par les restrictions de mobilité mais aussi par les cérémonies funéraires au nombre de participants restreint.

Végétaux pour les obsèques



Source : Panel consommateur Kantar pour FranceAgriMer et Val'hor

VI- Les échanges extérieurs des produits de l'horticulture ornementale française¹⁶

Il faut noter qu'à l'intérieur de l'Union européenne, la plupart des échanges commerciaux sont effectués librement, sans formalité et sans contrôle aux frontières : il n'y a pas de déclaration en douane. Toutefois, les entreprises doivent transmettre mensuellement à la douane une déclaration d'échanges de biens (D.E.B.) reprenant l'ensemble des échanges intracommunautaires si l'entreprise a réalisée au cours de l'année civile précédente des introductions d'un montant supérieur ou égal à 460 000 euros

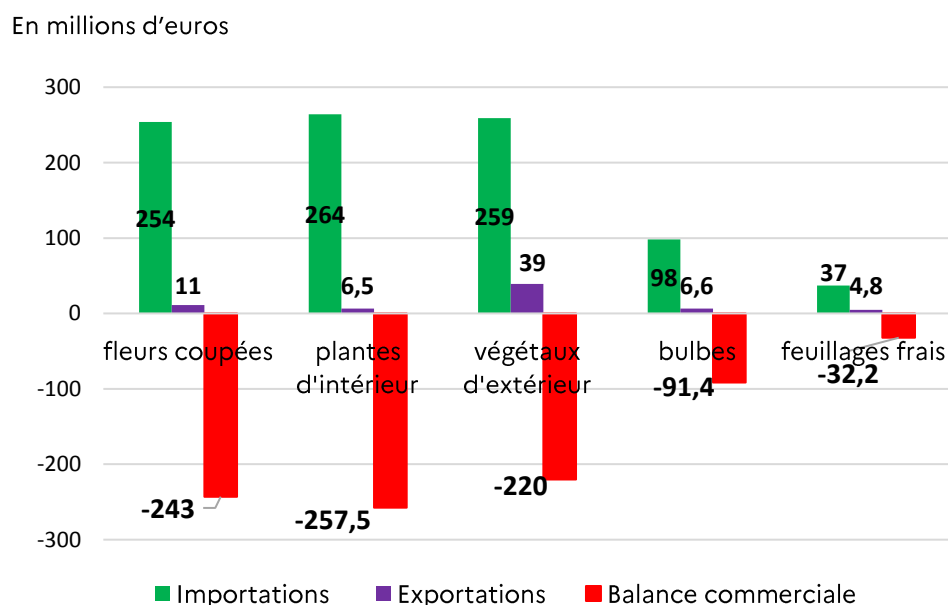
A l'expédition (envoi de marchandises à partir de la France vers un pays de l'Union européenne), une D.E.B doit être remplie à l'expédition dès le premier euro.

Le bilan des échanges extérieurs produits de la filière horticole ornementale française (bulbes, végétaux d'extérieur d'ornement, plantes d'intérieur, fleurs coupées fraîches, feuillages frais, hors fleurs séchées et feuillages séchés) fait apparaître un déficit de **844 millions d'euros** en 2020 (-7,5 % par rapport à 2019), correspondant à :

- Importations : **913 millions d'euros** (+ 7,4 % par rapport à 2019 et – 2 % vs 2015/19)
- Exportations : **68 millions d'euros** (stable par rapport à 2019 et + 8 % vs 2015/19)

Le taux de couverture (rapport valeur exportations / valeur importations) pour l'ensemble des produits de la filière horticole ornementale est de 7,44 %. La France importe en valeur 13 fois plus qu'elle n'exporte.

Balance commerciale 2020 de l'horticulture ornementale par catégorie (avec les plants, arbres, arbustes de comestibles et plans forestiers) en millions d'euros



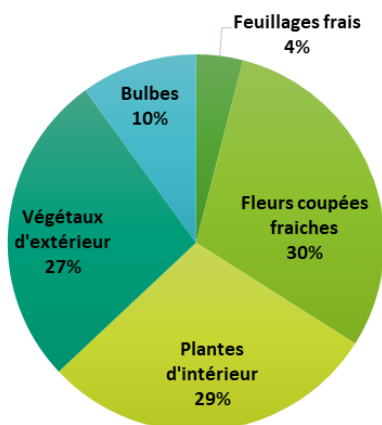
Source : Douanes France-Élaboration FranceAgriMer

¹⁶ Sources : d'après Douanes France, élaboration FranceAgriMer

➤ Les importations

Les trois postes d'importation les plus importants en valeur sont les plantes d'intérieur, les végétaux d'extérieur et les fleurs coupées fraîches, avec respectivement 29 %, 28 % et 28 % de la valeur totale des importations de produits de la filière horticole ornementale.

Répartition des importations par catégories en valeur



Évolution de la valeur des importations

	2019 vs 2018
Total horticulture ornementale	+ 3 %
Plantes d'intérieur	+ 6,7 %
Végétaux d'extérieur d'ornement	+ 7,1 %
Fleurs coupées fraîches	- 1,2 %
Feuillages coupés frais	- 8,5 %
Bulbes	stable

Les principaux fournisseurs en 2019

L'Union européenne à 28 concentre 95 % de la valeur totale des importations françaises de végétaux d'ornement.

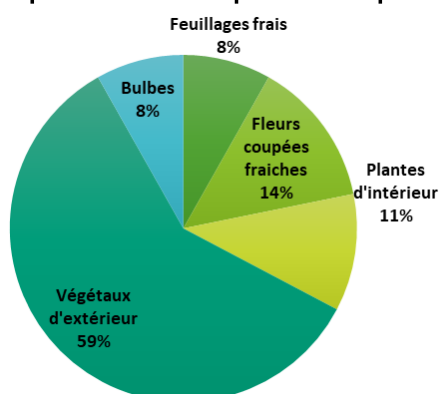
Les Pays-Bas agrègent 63 % de la valeur des importations de végétaux d'ornement, la Belgique 12 % suivi de l'Italie (8 %) et de l'Espagne (5 %).

Compte tenu de l'importance de la part des importations en provenance de l'Union européenne (95 %), la part des importations en provenance directe des pays tiers est modeste avec 5 % de la valeur totale des importations.

➤ Les exportations

Pour les produits de la filière horticole ornementale, les végétaux d'extérieur d'ornement représentent 55 % de la valeur totale des exportations devant les fleurs coupées fraîches (15 %).

Répartition des exportations par catégories en valeur



Évolution de la valeur des exportations

	2019 vs 2018
Total horticulture ornementale	- 1,2 %
Plantes d'intérieur	+ 3,9 %
Végétaux d'extérieur d'ornement	- 5,4 %
Fleurs coupées fraîches	- 5,9 %
Feuillages coupés frais	+ 21 %
Bulbes	+ 11 %

⇒ Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter sur le site de FranceAgriMer le « Bilan annuel 2019 – Commerce extérieur des produits de l'horticulture » (Collection données et bilans).

VII- Production, marché et flux commerciaux de l'Union européenne¹⁷

➤ Production 2019/20

Cette analyse effectuée en 2019 repose sur l'ensemble des plantes vivantes et produits de la floriculture qui englobent les arbres, arbustes et buissons vivants et les autres produits fournis habituellement par les horticulteurs, les pépiniéristes ou les fleuristes, en vue de la plantation ou de l'ornementation.

L'augmentation des niveaux de production de fleurs et de culture de plantes ornementales confère à l'Union européenne l'une des densités de production de fleurs par hectare les plus élevées au monde (10 % de la superficie mondiale et 44 % de la production mondiale de plantes en pots et en fleurs).

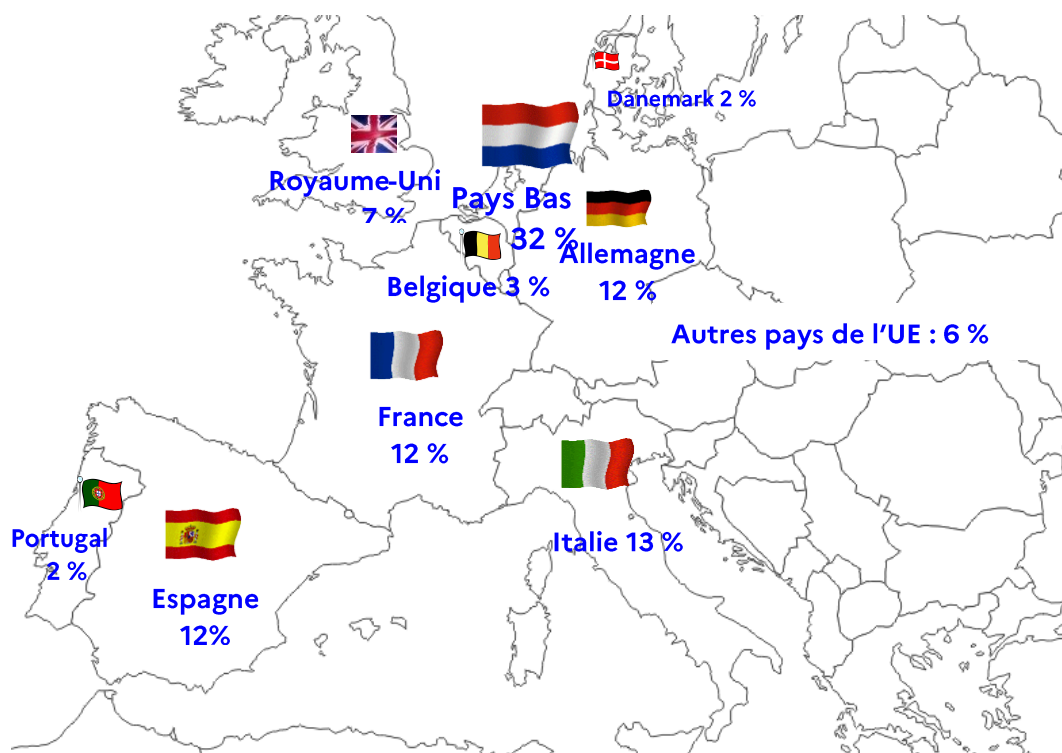
L'Union européenne:

- est un exportateur net de plantes en pot, de conifères et de plantes, oignons et bulbes vivaces rustiques
 - est un importateur net de fleurs coupées et de feuillage ornemental ;
 - affiche un excédent commercial en ce qui concerne les plantes vivantes et les produits de la floriculture
-
- Superficie totale de production en UE à 28 consacrée aux fleurs, plantes ornementales et plants de pépinières (y compris les plants de vigne les fruitiers et les plants forestiers): 186 000 hectares en 2016, soit -1,2 % vs 2015.
 - Production de fleurs et plants ornementales et de plants de pépinières de l'UE à 27 est estimée en 2019 à 18 milliards (en euros courants) soit + 6 % vs 2018.
 - La valeur de la production des principaux producteurs par rapport à 2018 a augmenté pour tous ces pays mais de manière différenciée. Elle a progressé de manière très significative pour l'Allemagne (+18,8 %) et l'Espagne (+23,5 %), de manière importante pour l'Italie (+5,8 %) et la Belgique (+5,5 %) et de manière peu significative pour la France (1 %) et les Pays-Bas (+1,4 %).

¹⁷ Eurostat - Live plants and products of floriculture sector in the EU- Civil Dialogue Groupe – 12 déc 2017

Répartition de la valeur de la production en 2019 UE à 28

(Basée sur la valeur de la production, en prix courants)



Source : Eurostat - Comptes économiques de l'agriculture - valeurs au prix de base [aact_eaa01] – Plantes et fleurs (yc pépinières) en 2019

➤ Échanges de l'Union européenne en 2020

Méthodologie

Dans cette analyse sur le commerce extérieur, quatre catégories principales des plantes vivantes et produits de floriculture ont été considérés :

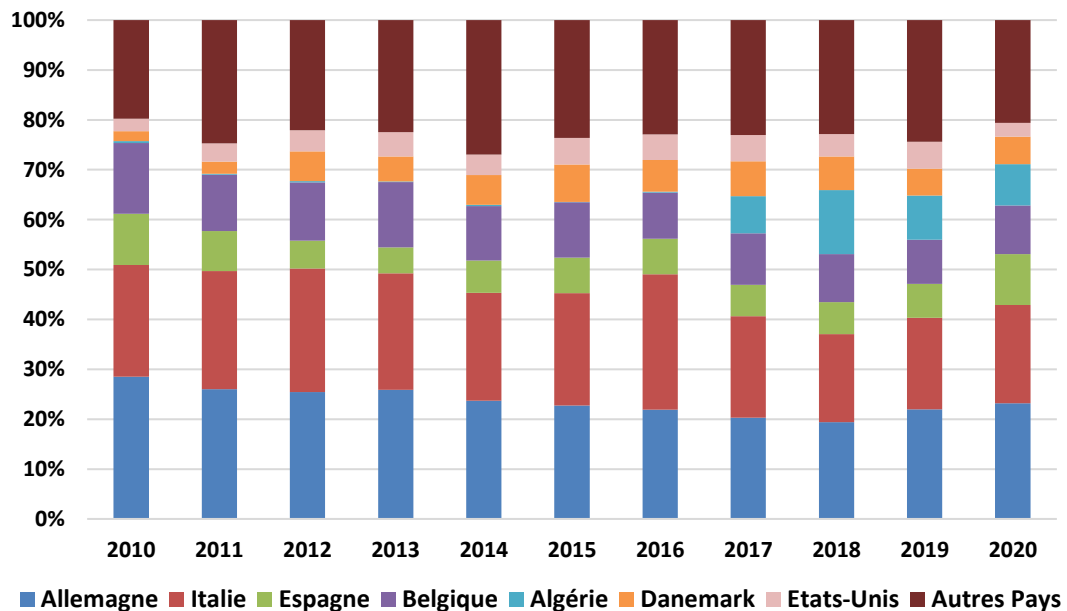
- Fleurs et feuillages coupés d'ornement (roses, œillets, orchidées, glaïeul, chrysanthème, coupe de feuillage et d'autres produits - codes NC : HS 0603 + HS 0604)
- Plantes vivantes, boutures et plantes de pépinière (rhododendrons, azalées, chrysanthème, bégonia, géranium, impatiens, autres plantes mises en pot, autre bouture pour balcon – codes NC : HS 0602 à l'exclusion de 06022090, de 06029010, de 06029020, de 06029030, de 06029041, de 06029049)
- Conifères et plantes vivaces robustes (conifères, autres produits de pépinière non forestier – codes NC 06022090, 06029041, 06029049)
- Bulbes et tubercules (tulipes, jacinthes, orchidées, narcisses et autres – code de NC : HS 0601)

En 2020, les importations mondiales de végétaux ont atteint 12 milliards d'euros et les exportations se sont élevées à 14 milliards d'euros.

Les importations de végétaux entre les pays de l'UE à 27 se sont élevées à 7 milliards d'euros et les exportations ont atteint 8,4 milliards d'euros.

La France a importé 913 millions d'euros de végétaux et a exporté 68 millions d'euros ; Les échanges de la France se font principalement avec les pays de l'UE à 27, en effet, les importations en provenance d'un pays de l'UE à 27 étaient de 864 millions d'euros en 2020 et les exportations de 42 millions d'euros.

**Part des exportations de la France (total végétaux d'ornement)
par pays de destination en % en 2020**

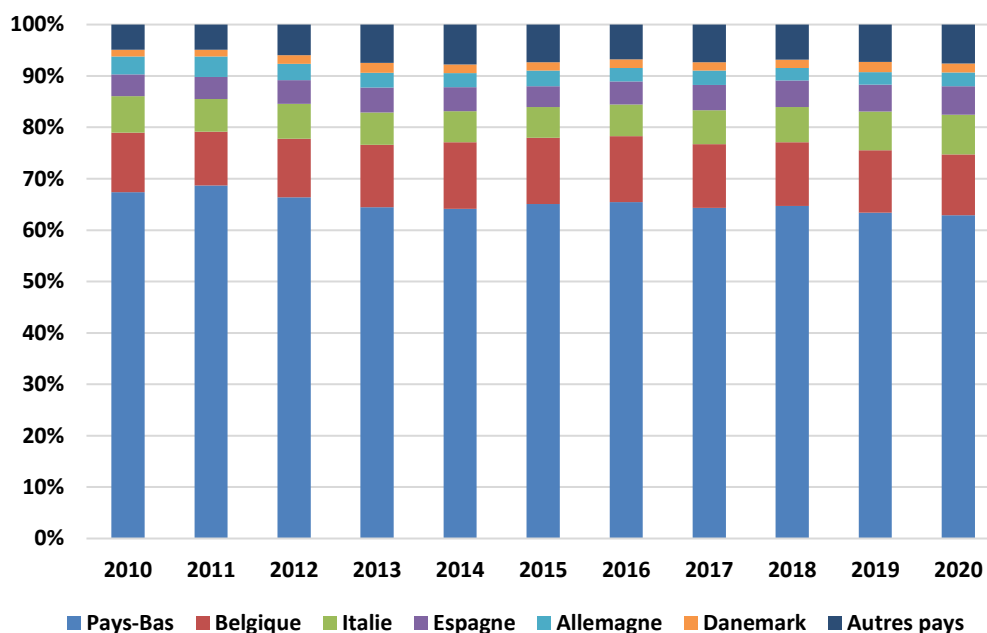


Source : Douanes France-Élaboration FranceAgriMer

La France exporte principalement vers les pays de l'UE vers l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et le Danemark. Les exportations vers ces pays représentent près de 84 % du total des exportations françaises.

La part de l'Algérie a progressé, les exportations vers ce pays en 2010 étaient presque inexistantes (0,2 %) et pour atteindre près de 4 % en 2020.

Part des importations de la France (total végétaux d'ornement) par pays de provenance en % en 2020

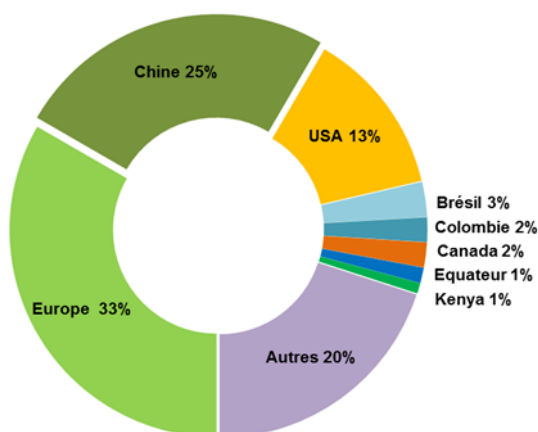


Source : Douanes France-Élaboration FranceAgriMer

La France importe principalement des pays limitrophes notamment des Pays-Bas à 63 % et de Belgique à 12 %.

VIII- Production et flux commerciaux dans le monde

Répartition de la production mondiale de fleurs et plantes en million d'euros en 2017



Source: AIPH (Association internationale des producteurs d'horticulture) / Union Fleurs (Association internationale de la floriculture)

**Les 5 plus grand exportateurs mondiaux en 2020 par catégorie de végétaux (en millions d'€)
et la place de la France**

Bulbes		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde	Végétaux d'ornement d'extérieur		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde		
TOTAL MONDE		1 490	-1,1	TOTAL MONDE		3 056	3,9		
1er	Pays-Bas	1191	-0,5	79,9	1er	Pays-Bas	1631	8,0	53,4
2ème	Allemagne	72	1,4	4,8	2ème	Allemagne	442	-0,2	14,5
3ème	Belgique	41	-4,7	2,8	3ème	Italie	394	1,3	12,9
4ème	Pologne	22	15,8	1,5	4ème	Belgique	193	4,9	6,3
5ème	N-Zélande	21	-19,2	1,4	5ème	Danemark	74	8,8	2,4
...			
12ème	France	7	16,7	0,5	9ème	France	39	5,4	1,3

Source : Douanes France-Élaboration FranceAgriMer

Fleurs coupées fraîches		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde	Feuillages frais dont arbres de Noël		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde		
TOTAL MONDE		6 199	-6,4	TOTAL MONDE		641	-2,0		
1er	Pays-Bas	3 603	-4,7	58,1	1er	Pays-Bas	241	-6,6	37,6
2ème	Colombie	584	-9,7	9,4	2ème	Danemark	125	-0,8	19,5
3ème	Equateur	545	-9,3	8,8	3ème	Italie	114	9,6	17,8
4ème	Kenya	407	-7,3	6,6	4ème	Chine	30	-6,3	4,7
5ème	Ethiopie	288	19,5	4,6	5ème	Belgique	27	22,7	4,2
...			
21ème	France	11	10	0,2	12ème	France	5	-16,7	0,8

Source : Douanes France-Élaboration FranceAgriMer

En 2020 par rapport à 2019, concernant les exportations en valeur par groupes de produits :

- bulbes, oignons, tubercules, griffes et rhizomes hors chicorée : on remarque une stabilité des exportations des Pays-Bas et une progression significative des exportations de la Pologne (+16 %). Le Chili sort du top 5 et se retrouve à la 6^{ème} place avec 17 millions d'euros de bulbes exportés en 2020 (-15 %). La France occupe la douzième place et affiche une progression de près de 17 % de ses exportations en valeur.
De manière globale, les exportations mondiales de bulbes ont diminuées de 1 % en 2020 par rapport à 2019.
- végétaux d'ornement extérieur: les 5 principaux pays exportateurs ont vu leur exportations en valeur augmenter au cours de l'année 2020, à l'exception de l'Allemagne dont les exportations sont demeurées stables. On observe une amélioration marquante des

exportations des Pays-Bas (+ 8 %), du Danemark (+ 9 %). Les exportations françaises de végétaux d'ornement extérieur sont en hausse + 5,4 %).

Les exportations mondiales de végétaux d'extérieur sont en progression en 2020 (+ 4 %) et atteignent 3 milliards d'euros.

- fleurs coupées fraîches : les Pays-Bas restent le principal pays exportateur de fleurs coupées fraîches avec près de 60% des exportations mondiales. Néanmoins, les exportations hollandaises ont régressé de près de 5 %. La Colombie est le second pays exportateur avec près de 10 % des exportations mondiales mais en baisse soutenue (-10 %). Seul l'Éthiopie voit ses exportations progresser en 2020 (+ 19 %) pour une part dans les exportations mondiales de près de 5 %. La France n'est que 21^{ème}.
- feuillages frais : malgré un recul des exportations (- 7 %) les Pays-Bas restent le premier pays exportateur de feuillages frais et représente plus de 37 % des exportations mondiales. Seuls l'Italie et la Belgique sont en progression en 2020. La France arrive à la 12^{ème} place avec 5 millions d'euros de feuillages frais exportés, en baisse de près de 17 % en 2020.

Les 5 plus grands importateurs mondiaux en 2020 par catégorie de végétaux (en millions d'€) et la place de la France

Bulbes		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde	Végétaux d'ornement d'extérieur		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde		
TOTAL MONDE		1 244	1,1	TOTAL MONDE		2 148	7,4		
1er	Allemagne	197	4,2	15,8	1er	Allemagne	537	4,1	25,0
2ème	États-Unis	127	-2,3	10,2	2ème	Pays-Bas	394	21,2	18,3
3ème	Pays-Bas	109	12,4	8,8	3ème	France	259	-3,0	12,1
4ème	France	98	-2,0	7,9	4ème	Autriche	128	1,6	6,0
5ème	Chine	81	-19,0	6,5	5ème	Belgique	102	8,5	4,7

Source : Douanes France-Élaboration FranceAgriMer

Fleurs coupées fraîches		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde	Feuillages frais dont arbres de Noël		Évol 2020 vs 2019 (%)	part en % par rapport au total monde		
TOTAL MONDE		5 597	-6,7	TOTAL MONDE		487	-8,1		
1er	Allemagne	1 020	-3,1	18,2	1er	Pays-Bas	212	-9,4	43,5
2ème	Pays-Bas	930	3,8	16,6	2ème	Allemagne	89	-17,6	18,3
3ème	États-Unis	766	-2,4	13,7	3ème	France	36	-7,5	7,4
4ème	Royaume-Uni	413	-9,2	7,4	4ème	Danemark	16	77,8	3,3
5ème	Biélorussie	304	-7,3	5,4	5ème	Belgique	15	25,0	3,1
6ème	France	254	-12,7	4,5					

Source : Douanes France-Élaboration FranceAgriMer

En 2020 par rapport à 2019, concernant les importations en valeur par groupes de produits :

- bulbes, oignons, tubercules, griffes et rhizomes hors chicorée : Allemagne premier pays importateur en 2020, est en croissance (+ 4 %) et représente près de 16 % des importations mondiales. La France voit ses exportations reculer en 2020 (2 %) et occupe la 4^{ème} place.
- végétaux d'ornement extérieur : tous les pays ont vu les importations de végétaux d'ornement extérieur progresser hormis la France qui est en recul (3 %). L'Allemagne demeure le 1^{er} pays importateur au monde tandis que la France occupe la 3^{ème} place. Au niveau mondial, les importations de végétaux d'extérieur ont progressé de plus de 7 % pour atteindre 2 milliards d'euros.
- fleurs coupées fraîches : en 2020 les importations de fleurs coupées fraîches sont en recul. Au niveau mondial ce recul est de près de 7 %. La France avec 254 millions d'euros importés est en recul de près de 13 %.
- feuillages frais : dans le top 5 des principaux pays importateurs, seul le Danemark et la Belgique ont augmenté leur importations avec une progression de près de 78 % pour le Danemark et de 25 % pour la Belgique. La France occupe la 3^{ème} place 36 millions d'euros de feuillages frais importés et est en recul de plus de 7 %.

LES DONNÉES



Chiffre-clés de l'horticulture ornementale - Données 2019-2020
édition mai 2021

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
Photographie ©Pixabay.com
ISSN : 2257-0535

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR